

CAP MV **Maintenance des Véhicules option A** **voitures Particulières**



Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education nationale. Il se prépare en 2 ans



12 semaines de Période de Formations en Milieu Professionnel obligatoire pour valider le diplôme.

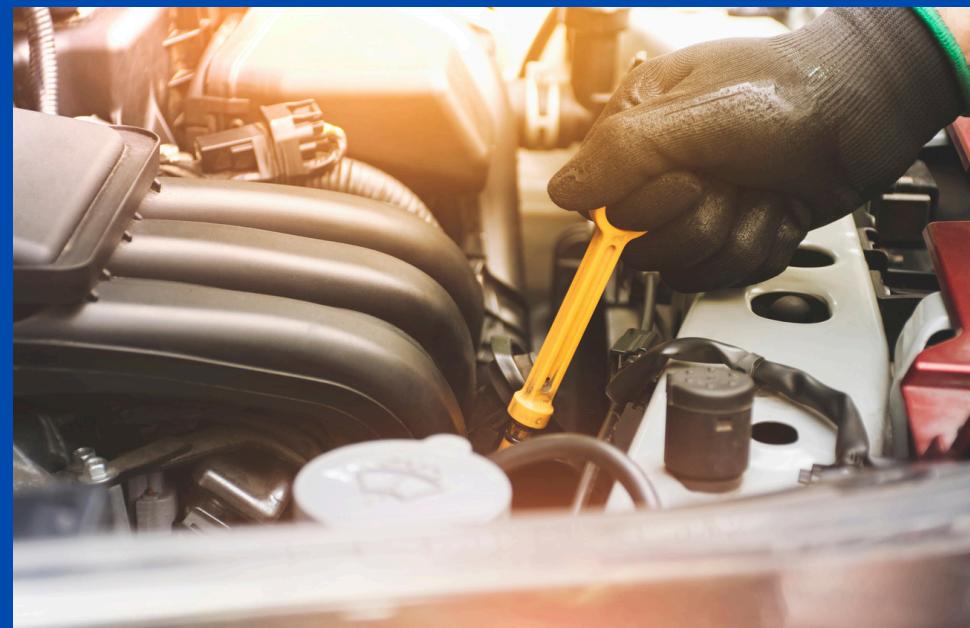


50 % du temps dédié aux enseignements généraux (français, maths, langue vivante..)

50% du temps dédié aux enseignements professionnels.



CAP MV **Maintenance des Véhicules** **option A voitures Particulières**



Lycée Professionnel Léon Chiris



51, chemin des Capucins 06130 Grasse
04 93 70 35 30
www.lyceechiris.fr

Objectif de la formation

Le titulaire de ce CAP est mécanicien chargé de l'entretien **courant** et de la réparation des voitures particulières. Démontage et réparation des pièces défectueuses,

Réalisation de réglages conformément aux données du constructeur
Révisions et les contrôles périodiques des véhicules : graissage, vidange examen d'usure des pièces, changement de pneus...

Nos atouts

Des entreprises partenaires dans notre Région pour accueillir les élèves en stage, les former et, éventuellement les recruter.

Une équipe pédagogique à l'écoute des besoins des élèves.

Des plateaux techniques à la pointe



Les épreuves d'examen

Elles se déroulent toutes en Contrôle en Cours de Formations (CCF).

Poursuites d'études

Bac Professionnel en 1ere année pour les meilleurs dossiers.

